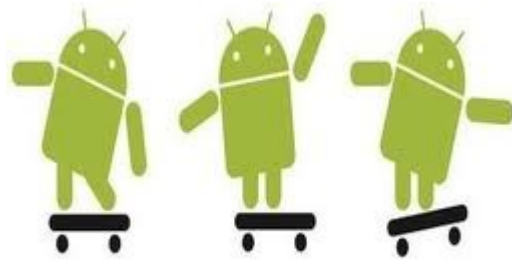


Bibliothèque communale d'Anhée / LUDOTHÈQUE



Règlement relatif à la location des jeux :

1. Le prêt des jeux est consenti pour 3 semaines.
2. 2 jeux maximum différents par famille sont empruntables.
3. Le droit d'inscription annuel est de 10 € par famille.
4. La redevance de location est de 1 € par jeu pour 3 semaines.
5. Un jeu peut-être loué deux fois d'affilée s'il n'est pas réservé.
6. Pour prolonger ou réserver un jeu, veuillez téléphoner à la bibliothèque pendant les heures d'ouverture. (082/21.92.13)
7. L'emprunteur s'engage à restituer le jeu en excellent état et complet (boîtes, pièces, cartes, règles de jeux, carnets d'exercices,...)
8. Chaque boîte de jeu sera examinée et les pièces comptées après son retour.
9. S'il manque une pièce vitale au jeu ou si le jeu est détérioré, il sera demandé le remboursement total du jeu.
10. En cas de perte de la règle, 1 € sera exigé.
11. Une indemnité de retard de 1 € sera perçue pour chaque semaine de retard.
12. La bibliothèque décline toute responsabilité en cas d'accident ou de détérioration lors de l'utilisation des jeux à domicile.

Bibliothèque communale
Place communale 14
5537 Anhée
Tél : 082/21.92.13

Ouvert :
Mardi 10h00 à 12h00 et de 13h à 18h
Mercredi : 13h00 à 18h00
Vendredi : 13h00 à 19h00
Samedi : 13h00 à 17h00